

INSET DE MONTPELLIER



L'INSET, l'institut national spécialisé d'études territoriales, met en œuvre la formation des cadres A de la fonction publique territoriale.

Il est structuré à partir de deux grandes catégories de missions exercées en veillant à renforcer la qualité de l'action de la fonction publique et à enrichir la culture de service public.

LA MISSION FORMATION DE L'INSET

La mission formation de l'INSET comporte quatre aspects :

- réaliser une offre de formation statutaire pour les agents de catégorie A (formations d'intégration, formations de professionnalisation au titre du premier emploi, de la prise de poste à responsabilité ou de l'expertise). Cette offre est complémentaire à l'offre de formation des délégations régionales à l'attention (non nécessairement exclusive) des agent.e.s de catégorie A (formations de professionnalisation au premier emploi, formations de professionnalisation tout au long de la carrière, formations de perfectionnement, actions de préparation aux concours et examens professionnels, journées d'actualité, réunions de réseaux de professionnels, cycles professionnels) ;
- réaliser une offre de formation spécialisée et de niveau expertise sur une aire de recrutement nationale ou interrégionale, notamment dans le champ spécialisé de l'INSET de Montpellier, « des services techniques urbains et des infrastructures publiques » et dans le management, et produire des ressources pour le compte de l'établissement ;
- concevoir et/ou mettre en œuvre des dispositifs spécifiques pour le CNFPT : préparation aux concours d'ingénieur.e en chef.fe et administrateur.rice (A+), session annuelle dans le cadre du RESP (Réseau des Ecoles de Services Publics)... ;
- concevoir et/ou mettre en œuvre des événements, locaux ou nationaux, dans le cadre d'une politique nationale permettant à des cadres ou des experts de se rencontrer régulièrement pour confronter leur pratiques et ou leur connaissance.



EN SAVOIR +

- > [Consultez en ligne les brochures de formation de l'INSET](#)
- > [Consultez les prochaines conférences « Place publique »](#)
- > [Consultez les cycles de formation professionnelles](#)

LA MISSION D'ANIMATION DE POLES DE COMPETENCES NATIONAUX

Cette mission est nationale, elle consiste à réaliser la veille, la production et la capitalisation de ressources utiles à la mission formation pour l'ensemble des structures du CNFPT dans un ou plusieurs champs de l'action publique locale propres à chaque INSET.

L'INSET de Montpellier assure l'animation des pôles de compétences dans le champ des services techniques urbains et des infrastructures publiques. Il pilote trois pôles de compétences nationaux :

- **Ingénierie écologique** : les espaces verts et la nature en ville ; les déchets et la propreté urbaine ; l'environnement.
- **Architecture, bâtiment, logistique et énergie** : la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et la maintenance des bâtiments publics ; les parcs et les centres techniques ; l'énergie et le climat.
- **Infrastructures publiques et réseaux** : la voirie ; l'eau et l'assainissement ; infrastructures portuaires, aéroportuaires et fluviales.

Un pôle est un réseau national thématique constitué par des conseillers formation de l'ensemble des Instituts et des Délégations du CNFPT. L'INSET de Montpellier contribue ainsi à l'ensemble des formations dans son champ de spécialisation, pour tous les métiers et toutes les catégories d'agent.e.s territoriaux.ales œuvrant dans le domaine du génie technique urbains et des infrastructures publiques.



EN SAVOIR +

[Consultez la présentation des pôles de compétences](#)

POUR RESTER INFORME : LA LETTRE DE L'INSET

L'INSET de Montpellier édite tous les deux mois une lettre d'information numérique concernant l'actualité des formations ou cycles professionnels, les événements à venir, des interviews d'intervenants ou de stagiaires...



EN SAVOIR +

Retrouvez de nombreuses informations et actualités concernant l'INSET de Montpellier dans notre lettre d'information en [cliquant ici](#)

ORGANISATION DE L'INSTITUT

54 agent.e.s sont au service des collectivités territoriales et des stagiaires. Sous l'autorité de la directrice, ils se répartissent dans les services suivants :

- La direction des formations (directeur.trice adjoint.e) composée du service formation et du service communication et ressources formatives ;
- Le service des pôles de compétences ;
- La direction des ressources (directrice adjointe) composée des services gestion comptabilité, logistique et technique ;
- Les systèmes d'information.

ACCES

- [Plan d'accès](#)
- Le stationnement aux abords immédiats de l'INSET est payant et limité. Vous pouvez laisser, en journée uniquement, votre véhicule à : « Odysseum » (parking payant) et, de là, prendre le tramway, direction « Mosson » - ligne 1 : arrêt « Rives du Lez » ou arrêt « Port Marianne » (trajet d'environ 10 mn).

LES HORAIRES

- D'ouverture au public du bâtiment :
8h30-17h du lundi au jeudi et 8h30-16h le vendredi
- Des formations :
Les formations doivent se dérouler **dans le cadre horaire établi** avec le/la conseiller.ère formation et contractualisé par la lettre de demande d'intervention. **Les horaires sont généralement compris entre 9h et 17h.**

LES SALLES ET LE MATERIEL

L'INSET de Montpellier dispose de 17 salles de formation, dont un amphithéâtre de 60 places et une salle équipée de matériel informatique.

Chaque salle de formation est équipée :

- d'un ordinateur avec lecteur DVD, d'une connexion internet et d'enceintes audio
- d'un vidéoprojecteur et d'un écran de projection
- d'un tableau blanc

A disposition également sur demande :

- deux salles avec des tableaux interactifs
- deux caméscopes
- deux écrans de télévision mobiles
- une régie sonore mobile
- une salle de co-conception (*en cours de réalisation*)

Pour toute demande de matériel particulier, il est nécessaire de prendre contact préalablement avec l'assistant.e ou la.le secrétaire de formation chargé.e du stage.

Les photocopieurs ne sont pas en libre-service dans les locaux du CNFPT. Lorsque les formations sont délocalisées et n'ont pas lieu dans les structures du CNFPT, aucune reproduction de vos documents n'est possible sur place.

Le CNFPT est engagé dans une démarche de dématérialisation des supports de formation. Les supports dématérialisés sont disponibles pour les stagiaires sur notre site internet. La reprographie des supports de travail utilisés pendant la formation peut être réalisée en interne par notre service reprographie sous respect d'un délai de transmission de trois semaines.

CONTACTS

Vos contacts privilégiés sont le/la conseiller.ère formation et l'assistant.e de formation chargé.e.s de l'action de formation notamment pour la restauration, l'hébergement, la rémunération et les frais de déplacement.

Pour toutes autres thématiques :

- Accueil de l'INSET de Montpellier : 04 67 99 76 76
- Mail de l'institut : inset.montpellier@cnfpt.fr